Pétition: Le mouvement pas sans le SE-Unsa !

Mouvement : nouvelle gestion sans les délégués des personnels !

NON aux mutations injustes et opaques !

Depuis la loi Fonction Publique, les prérogatives des délégués des personnels sont diminuées et ne recouvrent plus les aspects mutations (2020) et avancement-promotion (2021).
L'Unsa Education a réaffirmé sa vive opposition à ces nouveaux principes qui ne permettent plus la transparence des opérations.
A l'UNSA, nous avons toujours eu une démarche constructive, dans l'intérêt de tous, personnels et service public. L'institution a toujours reconnu notre expertise complémentaire sur ces sujets (mobilité, avancement-promotion)
Nous souhaitons continuer à faire ce travail utile à tous. Il n'est pas admissible qu'en tant que représentants des personnels nous en soyons empêchés.
Signez et faites signer la pétition !

En signant cette pétition, je m'oppose à un mouvement opaque, arbitraire et injuste.
Je demande le retour à un contrôle des opérations de mutations par nos représentants du personnel. Je demande donc que l'administration fournisse aux délégués des personnels, les documents habituels, nécessaires au suivi individuel et collectif.

Je demande à l'UNSA Education d'agir pour que le mouvement reste au bénéfice des personnels et ne soit pas un mouvement subi.

NOM	PRENOM	PROFESSION	LIEU D'EXERCICE / Département	SIGNATURE

Merci de renvoyer cette pétition à SE-Unsa 67, 25 rue de Mulhouse, 67100 Strasbourg (ou scan 67@se-unsa.org)